Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260119-2026_07-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de SAINT-MALO

VILLE DE SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-neuf janvier deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le treize janvier deux-mille-vingt-six, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PENHOUËT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents (14) : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL, Corinne LUCAS, Gérard CASANOVA, Jean-Noël GUILBERT, Bérangère HENNACHE, Ludivine MARGELY, Franck BEAUFILS, Amandine BRENAND, Sophie GUYON, Loic DE COURLON, Eric LEGRAND.

Représentés (5) : Romain ANDRIEUX pouvoir à Michel PENHOUET ; Frédérique DYEVRE BERGERAULT pouvoir à Françoise RIOU ; Emmanuelle DUGAIN pouvoir à Bérengère HENNACHE ; Eric FROMONTpouvoir à Franck BEAUFILS ; Florence ADAM pouvoir à Ludivine MARGELY.

Monsieur Franck BEAUFILS a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Délibération n°07-2026
Demande de subvention exceptionnelle de la station de Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) de Dinard

Rapporteur : Michel Penhouët

M. le Maire expose à l'assemblée qu'en date du 11 octobre 2025, le Président de la station Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) de Dinard a adressé à la commune une demande de subvention exceptionnelle pour le financement d'une nouvelle navette de sauvetage qui remplacera sa navette actuelle en service depuis 35 ans : la SNS 244 « Commandant Jacques LE BOULANGER ».

Cette demande intervient dans le cadre de la baisse des subventions du Département et de la Région.

Il est précisé que les particuliers sont également invités à participer au financement de ce nouveau navire.

Compte tenu du rôle majeur de la SNSM au profit de tous les usagers de la mer, M. le Maire propose d'attribuer à la station SNSM de Dinard une subvention exceptionnelle de 3 000€ pour financer cette nouvelle vedette, dont le coût s'élève à 1.2 million d'euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (1 abstention : Frédérique Dyèvre Bergerault) :

- ***ATTRIBUE*** *une subvention de trois mille euros (3 000€) à la station SNSM de Dinard pour contribuer au financement d'une nouvelle vedette de sauvetage en mer ;*

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260119-2026_07-DE

- ***DIT*** *que les crédits afférents sont prévus au budget de l'exercice concerné.*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Michel PENHOUËT

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE
(Ille-et-Vilaine)